



**LE 3 AVRIL 2017**

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 20 rue de Fatima Est, le lundi 3 avril 2017 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère  
M. Christian Blouin, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
Mme Lise Pelletier, conseillère  
Mme Michèle Abdelnour, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absence motivée : M. Pierre Carignan, conseiller

8052-030417 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**RAPPORT**

C.C.U.

- . Rapport des permis mars 2017

**ADMINISTRATION**

- . Rapport budgétaire mars 2017

8053-030417 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

8054-030417 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 1700420 à 1700476	96 450,64 \$
Journal des chèques 1700477 à 1700483	12 494,20 \$
Journal des chèques 1700484	31 926,26 \$
Journal des chèques 1700485 à 1700536	72 173,89 \$
Journal des chèques 1700537 à 1700599	194 672,81 \$

8055-030417 **EMBAUCHE PRÉPOSÉE À L'ADMINISTRATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Beaupré a reçu 78 curriculum vitae suite à la parution de l'offre d'emploi de préposée à l'administration;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de sélection a analysé l'ensemble des candidatures reçues et a convoqué 8 personnes en entrevue;

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux entrevues les membres du comité de sélection recommandent unanimement la candidature de Madame Josianne Gagnon;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- Que Mme Josianne Gagnon soit engagée à titre de Préposée à l'administration;
- Que la date de début d'emploi soit le 10 avril 2017;
- Que le salaire de départ de Mme Josianne Gagnon soit déterminé en fonction de la classe d'emploi de Préposée à l'administration, échelon 3201 à 4800 heures.

8056-030417 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**

Considérant que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour l'agrandissement de l'hôtel de ville;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale et la firme COARCHITECTURE les documents d'appel d'offres et l'estimé des coûts;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

8057-030417 **AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE**

**CONSIDÉRANT QU'**en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

**CONSIDÉRANT QUE** le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

**DE DÉCRÉTER** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

8058-030417 **COLLOQUE SUR LES PARCS INDUSTRIELS LES 6 ET 7 JUIN**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil municipal à participer au colloque sur les parcs industriels qui se tiendra les 6 et 7 juin à Drummondville au coût de 449 \$ par personne et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

8059-030417 **REMBOURSEMENT DE DÉPENSE À MME NANCY PELLETIER**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le remboursement d'une somme de 17,19 \$ à Mme Nancy Pelletier.

8060-030417 **SITE INTERNET DE LA VILLE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de mandater la firme « Weblex » pour la mise à jour de notre site internet, le tout suivant l'offre de services datée du 21 février 2017 au montant de 2 551,76 \$ incluant les taxes applicables.

8061-030417 **PROJET DE CONSTRUCTION – TRIPLEX RUE DES MONTAGNARDS**

**Attendu** que les propriétaires du lot 3 682 134 (lot projeté 6 066 674) du cadastre du Québec localisé sur la rue des Montagnards ont déposé des plans pour une demande de permis pour la construction d'un immeuble résidentiel de trois logements communément appelé « triplex »;

**Attendu** qu'en vertu du règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 8 du chapitre 3, tout projet de construction est assujéti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

**Attendu** que l'objectif recherché pour ce secteur vise à ce que les bâtiments s'intègrent et s'harmonisent entre eux au niveau de la volumétrie et des matériaux de finition extérieure;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les documents déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme à l'objectif et aux critères énoncés dans le règlement;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'approuver, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le projet de construction suivant les plans déposés.

8062-030417 **PROJET D'AGRANDISSEMENT – HÔTEL DE VILLE (10995 rue des Montagnards)**

**Attendu** que le conseil municipal de la Ville de Beaupré a déposé les plans des élévations et des isométries pour une demande de permis pour l'agrandissement de l'hôtel de ville sise au 10995, rue des Montagnards;

**Attendu** qu'en vertu du règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 8 du chapitre 3, tout projet d'agrandissement d'une construction existante est assujéti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

**Attendu** que dans le cas d'un agrandissement au bâtiment existant, le critère principal est d'assurer une continuité dans le choix des matériaux de recouvrement extérieur, dans le style architectural, du gabarit et de la forme du toit en continuité avec le bâtiment existant.

**Attendu** que l'agrandissement projeté est situé dans la partie arrière du bâtiment principal, que le choix d'un toit plat étant nécessaire pour éviter de boucher des ouvertures dans le bâtiment actuel et que l'agrandissement sera en contrebas du bâtiment actuel pour respecter l'ensemble de la fenestration.

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les documents déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que l'architecture proposée de l'agrandissement s'intègre au cadre bâti du bâtiment actuel;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'approuver, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville suivant les plans déposés.

8063-030417 **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE DE TYPE FOURGON 2500 SPRINTER DE MARQUE MERCEDES BENZ POUR L'USINE DES EAUX USÉES**

Considérant que la Ville de Beauré désire obtenir des offres pour l'achat d'un véhicule de type Fourgon 2500 Sprinter de marque Mercedes-Benz pour l'usine des eaux usées;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres, la liste des soumissionnaires à inviter et l'estimé des coûts;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres sur invitation, la liste des entreprises invitées à soumissionner et l'estimation des coûts;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres sur invitation avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

8064-030417 **EMBAUCHE DE MME HÉLÈNE BOUCHARD À TITRE DE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL DE SOIR**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'entériner l'embauche, en date du 27 mars 2017, de Mme Hélène Bouchard à titre de préposée à l'accueil pour combler un poste de soirée au tarif horaire de 13,35 \$ et d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de travail.

8065-030417 **CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LA PLUME D'OIE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de modifier les heures d'ouverture au Règlement de la bibliothèque, adoptée le 2 novembre 2015 pour le dimanche et le mardi :

- dimanche : 13 h à 15 h
- mardi : 13 h à 15 h

8066-030417 **ABROGER RÉSOLUTION #8045-060317 – EMBAUCHE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'abroger la résolution #8045-060317 adoptée le 6 mars 2017.

8067-030417 **EMBAUCHE DE MME CHANTALE DESBIENS À TITRE DE PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN MÉNAGER**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'entériner l'embauche, en date du 28 mars 2017, de Mme Chantale Desbiens à titre de préposée à l'entretien ménager au tarif horaire de 17,15 \$ et d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de travail.

8068-030417 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION SUR INVITATION POUR LE TRANSPORT PAR AUTOBUS SCOLAIRE POUR LA FÊTE NATIONALE ET LE CAMP DE JOUR 2017**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation du 9 mars 2017;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues de :

<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Option 1 Après taxes</b>	<b>Option 2 Après taxes</b>
Autobus Laval Ltée	40 586,18 \$	41 000,09 \$
Autobus des Monts	33 791,15 \$	35 170,85 \$

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de choisir l'option 1 et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme « Autobus des Monts » au montant de 33 791,15 \$ incluant les taxes.

8069-030417 **TARIFICATION POUR LES NON-RÉSIDENTS CONCERNANT L'UTILISATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter une tarification pour les non-résidents concernant l'utilisation du centre multifonctionnelle telle que définie ci-dessous :

- a) les tarifs seront majorés de 50%. Ces tarifs s'appliqueront pour la carte d'abonnement et pour toutes les activités tarifées à l'heure;
- b) la carte d'abonnement sera valide en tout temps durant les heures d'ouverture du centre multifonctionnel;
- c) les tables de billard, ping-pong et babyfoot, le tarif sera à la table et non à la personne.

8070-030417 **MODIFICATION DE LA POLITIQUE SALARIALE SUITE À LA MAJORATION DU SALAIRE MINIMUM**

**ATTENDU** l'augmentation de 0,50 \$ du salaire minimum de 10,75 \$ à 11,25 \$ en date du 1<sup>er</sup> mai 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter la nouvelle politique salariale suivante :

Titre	1re année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année +
Coord. Camp de jour	15,85 \$	16,10 \$	16,35 \$	16,60 \$	16,85 \$	17,10 \$
Coord.-adj. Camp de jour	14,85 \$	15,10 \$	15,35 \$	15,60 \$	15,85 \$	16,10 \$
Sauveteur en chef	15,10 \$	15,35 \$	15,60 \$	15,85 \$	16,10 \$	16,35 \$
Camp d'été : moniteurs	11,60 \$	11,85 \$	12,10 \$	12,35 \$	12,60 \$	12,85 \$
Moniteur-accompagnateur personnes handicapées	13,10 \$	13,35 \$	13,60 \$	13,85 \$	14,10 \$	14,35 \$
Responsable du service de garde	13,10 \$	13,35 \$	11,60 \$	13,85 \$	14,10 \$	14,35 \$
Sauveteurs	14,10 \$	14,35 \$	14,60 \$	14,85 \$	15,10 \$	15,35 \$
Ass-sauveteurs	13,10 \$	13,35 \$	11,60 \$	13,85 \$	14,10 \$	14,35 \$
Préposés saison hivernale et estivale	15,60 \$	15,85 \$	16,10 \$	16,35 \$	16,60 \$	16,85 \$
Préposé à l'écocentre	13,35 \$	13,60 \$	13,85 \$	14,10 \$	14,35 \$	14,60 \$
Préposés à l'entretien des espaces verts	13,35 \$	13,60 \$	13,85 \$	14,10 \$	14,35 \$	14,60 \$
Surveillants gymnase et préposés accueil au ski de fond	13,35 \$	13,60 \$	13,85 \$	14,10 \$	14,35 \$	14,60 \$
Moniteur en chef (natation, gymnastique et autres)	17,05 \$	17,30 \$	17,55 \$	17,80 \$	18,05 \$	18,30 \$
Moniteur (trice) de natation, de gymnastique et autres	14,47 \$	14,72 \$	14,97 \$	15,22 \$	15,47 \$	15,72 \$
Assistant-moniteur (trice) de natation, de gymnastique et autres	13,47 \$	13,72 \$	13,97 \$	14,22 \$	14,47 \$	14,72 \$

8071-030417 **EMBAUCHE DU PERSONNEL CAMP DE JOUR**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche des personnes selon les salaires indiqués au document déposé sous la cote 030417-01 pour l'été 2017;
- b) pour le personnel de première année, l'engagement est conditionnel à la réussite de la formation en loisir d'été qui est un prérequis à l'embauche;
- c) d'autoriser M. Gilles Carrier, directeur du service des loisirs à signer, pour et au nom de la Ville de Beupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

8072-030417 **NOMINATION DE 3 LIEUTENANTS (2 SECTEUR ST-TITE DES CAPS ET 1 SECTEUR BEAUPRÉ)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de nommer les 3 personnes suivantes au poste de lieutenant :

- M. Mathieu Néron Lamontagne
- M. Denis Paradis
- M. Sylvain Racine

8073-030417 **DÉMISSION DE M. JEAN-FRANÇOIS CARON À TITRE DE LIEUTENANT POUR LE SECTEUR DE ST-TITE-DES-CAPS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de prendre acte de la démission de M. Jean-François Caron à titre de lieutenant pour le secteur de St-Tite-des-Caps. M. Caron demeurera pompier.

**AVIS DE MOTION** (Règlement 1216)

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour décréter la rue de Fatima Est à sens unique.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Huit (8) personnes sont présentes et plusieurs commentaires ont été émis et les questions suivantes ont été posées :

- Côte de la Falaise et chemin de contournement

8074-030417 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 40.

---

Pierre Renaud  
Maire

---

Johanne Gagnon, greffière et  
Directrice générale